

Le droit au retour n'est pas négociable

26.09.2016

Categories: Réfugiés palestiniens

Un ami m'a récemment envoyé une image censée exprimer la solidarité avec la Palestine. Au premier regard, j'ai pensé que c'était charmant ; ça représentait un cœur délimité par le mot « Palestine » dont l'intérieur était rempli de noms de nombreuses villes palestiniennes, et arborait les couleurs du drapeau palestinien.

Bien sûr, j'ai essayé de trouver la ville de Safad, qui se trouve près de là où sont nés mes grands-parents. Je ne l'ai pas trouvée, pas plus que d'autres villes voisines telles que Akka, Haïfa ou même Nazareth. Puis il m'est apparu clairement qu'aucune des villes saisies par les forces sionistes au cours de la Nakba en 1948 ne figurait dans ce cœur palestinien.

Pour un descendant de Palestiniens originaires d'un village qui se situe dans ce qui est maintenant connu sous le nom d'Israël, le déluge de la propagande israélienne essayant d'enterrer l'histoire de notre existence n'est guère surprenant. A quoi d'autre peut-on s'attendre de la part d'un état qui fut créé par l'expulsion et la soumission de la population autochtone.

La discrimination à l'égard des Palestiniens n'est pas uniquement perpétrée par l'état israélien ; elle est endémique à la société israélienne elle-même. Un sondage Pew récent indique que presque la moitié des juifs israéliens pensent que les citoyens palestiniens d'Israël devraient être expulsés du pays et 79% pensent que les juifs méritent un traitement préférentiel en Israël.

Et pourtant l'image du cœur, qui passe sous silence une injustice clé perpétrée contre les Palestiniens, vient vraisemblablement d'un défenseur de la Palestine. Ce n'est qu'une image parmi des millions partagées en ligne, mais elle rappelle à qu'elle point le sort tragique des Palestiniens qui ont été dépossédés en 1948 est à bien des égards oublié, même de ceux qui soutiennent la cause Palestinienne.

Un droit non négociable

Le droit au retour, pierre angulaire du combat palestinien, est le principe selon lequel les réfugiés palestiniens ont le droit inaliénable de revenir dans leur patrie. Cela concerne ceux qui ont fui ou ont été forcés de fuir en 1948, et aussi en 1967, ainsi que leurs descendants.

Le droit au retour est aussi inscrit dans le droit international. L'Assemblée Générale de l'ONU a adopté en décembre 1948 la résolution 194, qui se prononçait pour le retour des réfugiés palestiniens dans leur foyer. En juin 1967, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté la résolution 237 intimant à Israël de faciliter le retour des réfugiés, y compris de ce fait ceux qui furent contraints de fuir en raison de la saisie de terres

par Israël quelques jours plus tôt.

Israël continue de violer ses obligations au regard du droit international. Il n'a aucunement l'intention de corriger les injustices historiques qui sont à l'origine du problème des réfugiés palestiniens, ni de les aborder, et le droit au retour est l'une des principales questions qui empêchent un règlement juste du conflit. Dans les rares occasions où Israël daigne envisager la question d'un état palestinien, il considère que le droit au retour est hors de question.

Bien que les réfugiés victimes du nettoyage ethnique de 1948 diminuent en nombre, celui de leurs descendants s'élève à plus de cinq millions. Même si une petite partie exerçait son droit au retour, l'équilibre du pouvoir au sein du système politique israélien serait susceptible d'en être perturbé de façon spectaculaire. Étant donné que cela fait longtemps que les Israéliens ont été mis en garde contre la « menace démographique » qui pèse sur « l'état juif, » et que l'ensemble du projet sioniste repose sur le maintien de la domination démographique juive, il n'est pas surprenant qu'ils ne soient pas disposés à accepter le droit au retour.

Étant donné son pouvoir politique, économique et militaire établi, Israël n'a aucun intérêt à endosser la responsabilité des ses crimes ou à offrir des réparation. Au contraire, la machine de propagande israélienne s'active à normaliser l'histoire sombre du pays et son oppression continue des Palestiniens.

En d'autres termes, il est attendu que les violations répétées des droits de l'homme, y compris le nettoyage ethnique et la dépossession, deviennent avec le temps acceptées comme normales. Cette normalisation influe sur la perception des opinions publiques internationales, celle des israéliens et même des partisans de la Palestine que les piètres perspectives d'une solution équitable ont découragés.

Jeu de patience

La première conférence du mouvement sioniste s'est tenue plus de cinquante ans avant 1948 ; la colonisation de la Palestine a toujours été une entreprise patiente, appuyée par une violence écrasante et la complicité internationale.

C'est encore le cas aujourd'hui, 68 ans après la Nakba. Il est probable qu'Israël mise sur le fait qu'après la disparition de la première génération de réfugiés, les générations futures oublieront progressivement leur revendication à la Palestine historique.

Entre temps, les arbres plantés par le Fond National Juif continueront de pousser et d'oblitérer les preuves de l'existence de villages palestiniens détruits par les sionistes.

Il est impératif que les défenseurs des droits des Palestiniens n'oublient jamais les réfugiés de 1948. Les mouvements de solidarité avec la Palestine continuent de réclamer le droit au retour, mais pour des raisons stratégiques une grande partie de leur militantisme se concentre sur des questions telles que l'activité de colonisation en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, et l'agression de Gaza par Israël.

Le mouvement palestinien de boycott, désinvestissement et sanctions (BDS) appelle au boycott de « toutes les entreprises et institutions israéliennes qui participent à ses violations du droit international, » mais reconnaît que les campagnes les plus importantes visent les entreprises installées dans les colonies israéliennes illégales de Cisjordanie. Les campagnes menées contre l'activité coloniale dans les soi-disant Territoires palestiniens occupés sont plus susceptibles d'attirer un large soutien international que celles réclamant le droit au retour.

La réalité de ce que des nations puissantes – et même certains militants – sont disposées à soutenir témoigne de la ténacité et de l'efficacité de la propagande israélienne. Bien qu'il ait déraciné des centaines

de milliers de personnes en 1948, occupé leur terre et assujetti ceux qui sont restés, les principales puissances mondiales considèrent Israël comme un état légitime et un « bastion de démocratie. »

A leurs yeux, les terres palestiniennes saisies en 1948 ne sont en aucune façon considérées comme occupées. L'expression « Territoires Palestiniens Occupés » fait référence à la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, et la Bande de Gaza, et selon la position officielle d'Israël ces territoires sont « contestés, » et non occupés. L'Histoire, ici, est écrite par les vainqueurs.

En outre, les partisans d'Israël sont notoirement connus pour réagir à des critiques fondées de la politique de l'état par des accusations d'antisémitisme. Ils assimilent le droit au retour des Palestiniens à un déni de l'autodétermination juive, et cela en décourage d'autres à s'exprimer.

Ne pas fléchir

La question centrale ici est que les fondateurs sionistes d'Israël ont expulsé la population palestinienne indigène et saisie ses terres. La fondation même d'Israël repose sur l'occupation et l'oppression.

Au Liban, des Palestiniens apatrides continuent de vivre dans des camps de réfugiés surpeuplés et mal desservis, jouissant de peu de droits, tandis que les Israéliens –des squatteurs en fait – vivent confortablement sur les terres des parents et grand parents de ces Palestiniens, à quelques dizaines de kilomètres de là. Leurs terres et foyers légitimes sont bel et bien occupés.

Aucun accord de paix ne peut annuler ce droit au retour parce qu'aucun des droits individuels ne peut être abrogé par un quelconque accord de paix. Israël revendique avec arrogance la souveraineté des terres palestiniennes qu'il a volé en 1948, et souhaite par dessus tout que sa revendication reçoive une sanction officielle. La volonté d'Israël de reconnaître un état palestinien y serait subordonnée.

Entre temps, Israël va continuer méthodiquement de sous-alimenter les Palestiniens de Gaza, de réduire leur apport calorique et retarder leur développement, et d'opprimer les Palestiniens de Cisjordanie, Jérusalem-Est y compris, dans l'espoir que la souffrance prolongée et l'humiliation vont les amener à se soumettre.

Le peuple palestinien n'a pas fléchi devant une telle tyrannie des Israéliens. Soixante-huit ans de déplacement et de répression n'ont pas brisé leur volonté, ni leur résilience.

Mais alors que la propagande d'Israël continue à détourner l'attention de la réalité de sa fondation et quand le supposé principal représentant des Palestiniens fait savoir qu'il est prêt à renoncer à ses droits sur sa ville natale, il devient plus important que jamais pour les Palestiniens et leurs défenseurs de réaffirmer le droit au retour. Sinon, la véritable portée de l'occupation de toute la Palestine historique sera oubliée.

* **Mohamed Mohamed** est un collaborateur du Jerusalem Fund and Palestine Center à Washington, DC, aux finances, Bourses et développement.

6 septembre 2016 – [The Electronic Intifada](#) – Traduction : Chronique de Palestine